

**Justice  
Différée est  
Justice  
Refusée**



**#RememberManirumva**

### Commémoration du huitième anniversaire de l'assassinat d'Ernest Manirumva

Huit ans viennent de passer après l'assassinat ignoble de Monsieur Ernest Manirumva dans la nuit 8 au 9 avril 2009.

Depuis huit ans, les organisations engagées dans la Campagne Justice pour Ernest Manirumva n'ont jamais cessé d'exiger que toute la vérité soit manifestée dans ce dossier. Des pistes intéressantes ont été mentionnées dans les rapports du FBI et de la 3<sup>ème</sup> commission d'enquête mais elles n'ont jamais été explorées.

Hélas, à ce jour, la famille de Manirumva et les défenseurs de droits de l'homme attendent toujours la vérité et la justice sur l'assassinat de M. Ernest Manirumva. Le jugement et l'arrêt rendus respectivement par le Tribunal de Grande Instance en Mairie de Bujumbura et la Cour d'Appel de Bujumbura sont profondément décevants car, au lieu de chercher la vérité sur l'assassinat d'Ernest Manirumva, le juge s'est curieusement rangé pour trouver des boucs émissaires en condamnant des prévenus à de lourdes peines. Il est clair que la justice n'a pas voulu mener des enquêtes sur de hauts responsables des services de sécurité et de la police nationale burundaises susceptible d'avoir été impliqués dans l'assassinat de M. Ernest Manirumva qui était l'une des recommandations phares du Bureau Fédérale d'enquête des États-Unis(FBI).

Le rapport du FBI recommandait au gouvernement burundais de mener des enquêtes supplémentaires et notamment d'interroger des personnes citées dans le rapport et de prélever des échantillons ADN sur celles-ci. Des recommandations presque semblables ont été faites par la 3<sup>ème</sup> commission d'enquête.

Il y a donc bientôt quatre ans, la partie civile OLUCOME avait introduit un pourvoi en cassation contre l'arrêt RPCA 402, rendu en date du 25.1.2013 par la Cour d'Appel de Bujumbura. Après plusieurs fixations devant la Cour Suprême, l'examen du pourvoi de la partie civile a été chaque fois reporté. Nous condamnons énergiquement la procédure adoptée dans le cadre de cette affaire.

Ernest Manirumva a été assassiné parce qu'il conduisait des investigations sur des actes de détournement, de malversation, de corruption et de trafic d'armes à feu dans lesquels étaient impliqués des hauts cadres du service national de renseignement dirigé par feu Lt Général Adolphe Nshimirimana.

Défenseur passionné des droits de l'homme, Ernest Manirumva avait dédié sa vie à la défense des droits des citoyens. Malheureusement la justice burundaise n'a épargné aucun effort pour

garantir l'impunité des criminels et fait tout pour faire échouer tout effort de recherche de la vérité.

Au moment où nous commémorons le 8<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat d'Ernest Manirumva, des centaines de défenseurs des droits humains ont été contraints à l'exil, certains après avoir échappé à la mort. Depuis deux ans de crise, les défenseurs des droits humains continuent de faire objet de persécution de plusieurs ordres. Nous sommes fermement convaincus que les auteurs de ces actes de persécution engagent leur responsabilité devant l'histoire du pays et la justice nationale et internationale. Nous demandons avec instance à l'Etat du Burundi de respecter ses obligations internationales en matière de protection, respect et mise en œuvre des droits humains.

**Pour la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme,**  
Sé Vital Nshimirimana,  
Président